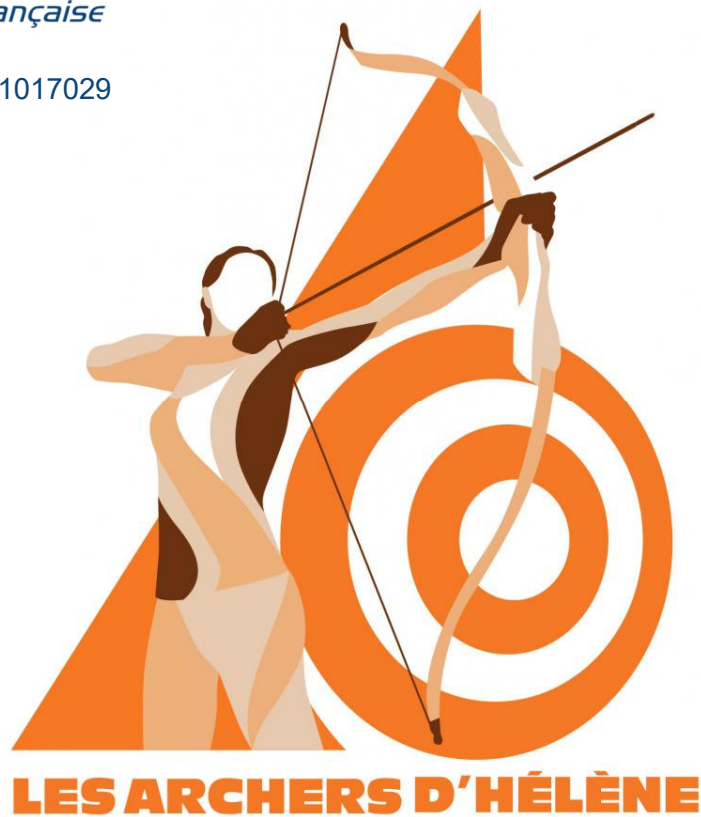




LES ARCHERS D'HÉLÈNE

Assemblée Générale électorale Année 2025

Ordre du jour

- *Vote du PV de l'assemblée générale de février 2025 (Vote)*
- *Rapport moral du Président (Vote)*
- *Rapport d'activité 2025*
- *Rapport financier 2025 et désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes*
- *Tarifs des Licences saison 2026-2027 (Vote)*
- *Budget prévisionnel 2026 (Vote)*
- *Modification des statuts et du règlement intérieur (Vote)*
- *Election des nouveaux membres du Comité Directeur (Vote)*
- *Conclusion du Président*
- *Parole aux invités*



PV Assemblée Générale Saison 2024 :



Assemblée générale électorale du 8 février 2025



Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

Procès-verbal

Invités présents

- ✓ Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc
- ✓ Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire chargée des sports
- ✓

Invités excusés

- ✓ Madame Desprès, Maire de Surgères
- ✓ Monsieur Gorrioux, Président de la CDC Aunis sud
- ✓ Monsieur Samain, Syndicat bois Bastière

Quorum :

En début de séance, la Trésorière annonce que le quorum est atteint : 58 présents ou représentés sur 73 archers licenciés.

Le 8 février 2025, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en Assemblée Générale Électorale sur convocation du Président. Le Président est assisté de la Trésorière et de la Secrétaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.



Assemblée Générale électorale

Les Archers d'Hélène - Année 2025

Accueil

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu venir, remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

Vote du Rapport de l'AG 2024

En ligne depuis sur le site du club 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2024 : à l'unanimité

Lecture du rapport moral

par le Président (cf annexe)

Vote du rapport moral : à l'unanimité

Rapport d'activités

- Une baisse de la pratique des féminines a été constatée, en particulier chez les jeunes. Peut être voir à faire une action sur ce public.
- Une augmentation de la pratique en séniors 3
- Sur cette dernière année, les archers licenciés ont re-signé, donc une bonne fidélisation est constatée, qui montre la bonne entente et la qualité d'encadrement du club
- Voir document d'AG

2 contrats de partenariat avec UEXPRESS : prêt de minibus pour nos déplacements d'équipes. Et avec Centre Ouest Archery (remise de 7% pour les archers et de 10% pour le club) depuis septembre 2024. Et avec les hôtels B&B, une remise de 20% est attribuée à tous les archers pour n'importe quelle compétition.

Rapport financier

- Voir document d'AG.

Effort financier pour accompagner les archers sur les compétitions nationales pour plus de 1000€. Le résultat net du club est déficitaire de 3750€. Ce résultat s'explique par la non-attribution d'une subvention ANS demandée car le montant du dossier n'était pas assez élevé.

Lecture du rapport du Vérificateur aux comptes

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : à l'unanimité

Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Claire MINET se représente, merci à elle.



Assemblée Générale élective Les Archers d'Hélène - Année 2025

Tarif des licences 2026

Proposition d'une augmentation de 2€

Le Président précise que le club paye l'entièreté des licences des bénévoles non pratiquants du club.

Vote de l'augmentation des licences:

57/58 voix

Projets et budget saison 2025

- Voir document d'AG

Organisation d'un concours en tir Campagne (3 départs) le week-end de Pâques, du championnat régional jeunes TAE le 5-6 juillet.

Le budget prévisionnel fait en novembre 2024 pour la demande de subvention municipale a été réalisé sur la base de 60 archers, sans demande d'ANS.

Vote du budget prévisionnel sur cette base :

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Il n'y a pas de questions.

Nomination des scrutateurs

Romain Gaborit et Quentin Minet se proposent

Election

La liste des candidats a été envoyée à tous les archers et est affichée dans la salle.

Chaldebas Yves, 58 voix

Forgeard-Grignon Nicolas, 53 voix

Freund Geneviève, 58 voix

Grip Déborah, 58 voix

Lachenko Marina, 58 voix

Masse Dominique, 58 voix

Neau Cécile, 58 voix

Soltani Mohamed, 58 voix

Après concertation au sein du nouveau comité directeur, Mr Mohamed Soltani a été nommé en tant que nouveau président du club.



Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

Parole aux invités

Mme Plaire félicite tous les archers du club des résultats de la saison passée et encourage le club à l'organisation de manifestations extra-sportives pour essayer de rapporter des fonds supplémentaires pour le bon fonctionnement du club.

Mme Gaborit Valérie félicite le club des diverses participations au championnat de France, que ce soit individuel ou par équipes et de toutes les actions menées au sein du club pour le développement du tir à l'arc.

Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire.

À Surgères, le 8 février 2025

Le Président
Mohamed Soltani

La Secrétaire de séance
Déborah Grip

P/O

Rapport Moral du Président

Bonsoir à toutes et à tous, Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et autres sympathisantes, sympathisants.

C'est avec émotion que je m'exprime pour la dernière fois en qualité de Président de l'association des Archers d'Hélène. Comme vous le savez, peut-être déjà, je ne renouvellerai pas ma candidature au sein du Comité directeur pour des raisons personnelles et des raisons de santé.

Les quatre dernières années de cette mandature furent riches d'enseignement pour moi. Cela m'a permis d'avoir de nombreux échanges avec une majorité d'entre vous. J'espère vous avoir représentés correctement lors de nos différentes actions au niveau départemental, régional et national.

La situation du club a légèrement changé pendant ces 4 années. Il y a eu du bon et du moins bon. Nous avons intégré le site de Forges pour nos entraînements en extérieur. Nous avons dû nous adapter pour équiper et aménager ce lieu afin de profiter du potentiel qu'il va, à terme, nous offrir.

Pour cela, des échanges avec la CDC devront toujours être maintenus pour finaliser la construction d'une salle dédiée à la pratique du Tir à l'Arc.

Pour nos archers pratiquant les disciplines de parcours, le bilan est plus compliqué, car comme vous le savez, l'arrêt de la convention de mise à disposition d'une partie du Bois de La Bastière, depuis septembre 2024, restera, à mes yeux, le point négatif de nos actions.

Des pistes pour retrouver un nouveau lieu d'entraînement sont en cours, mais rien de valide à cette heure.

Sur un plan sportif, le nombre de licenciés a évolué positivement tous les ans sur cette mandature, pour atteindre notre capacité maximum d'accueil. Une action devra tout de même être mise en place concernant nos jeunes licenciés. Comme au niveau National, nous avons du mal à garder nos jeunes dans la pratique de notre sport.

L'ensemble des actions sur la structuration de nos séances d'entraînement a été positif. Cela nous a permis d'augmenter le nombre de nos archers présents sur l'ensemble des compétitions du secteur, et plus encore. Cela nous a permis d'être présents sur l'ensemble des Championnats Départementaux, Régionaux, et pour certains d'entre vous sur les Championnats de France. Bravo à vous toutes et tous pour l'ensemble de ces résultats.



Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

Notre équipe féminine de Parcours nous a encore représenté sur plusieurs championnats de France, mais pour la première fois depuis la création du club, une équipe Surgérienne était présente sur un Championnat de France TAE (Tir Olympique). Bravo à nos Jeunes U21-U18 ainsi qu'à leur capitaine et leur entraîneur pour cette première. Le fil directeur du comité, pour cette mandature, était la pratique et l'épanouissement de nos jeunes dans notre sport. Ces résultats resteront, pour moi, l'une des réussites de nos objectifs.

Enfin, je terminerai en remerciant, l'ensemble des bénévoles du club. Sans eux, il ne nous serait pas possible de vous proposer l'ensemble des actions que nous mettons en place. Merci, également, à l'ensemble des membres du comité Directeur, qui m'a accompagné durant ces 4 ans. Je ne pense pas les avoir traumatisés (enfin j'espère), car la majorité d'entre eux se représente pour un nouveau mandat de quatre ans.

Et je conclurais cette allocution, comme l'année dernière, et les années précédentes, en lisant cette citation : « **une ambition sans acte, est comme une flèche sans arc** ».

Merci à vous.

Guillaume MINET

Président des Archers d'Hélène



Rapport Moral du Président :

Bonsoir à toutes et à tous,
Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et sympathisantes, sympathisants,

Cette Assemblée Générale est pour moi l'occasion de dresser le bilan moral de ma première année en tant que Président des Archers d'Hélène.

Cette première saison à la tête du club a été particulièrement riche en apprentissages. J'ai beaucoup appris, à la fois grâce à l'accompagnement, à la patience et à la présence de chacune et chacun d'entre vous, mais également au contact des membres du Comité Directeur. Leur expérience, leurs conseils et leur engagement m'ont permis de mieux appréhender le fonctionnement du club et les responsabilités liées à ce rôle. J'ai aussi appris « sur le tas », notamment à travers l'organisation et la participation à plusieurs événements majeurs.

L'organisation du concours Campagne ainsi que du Championnat Régional l'été dernier ont été des expériences particulièrement formatrices. Elles ont mis en évidence la capacité du club à se mobiliser collectivement et à porter des projets ambitieux, malgré les contraintes logistiques et humaines que cela implique. J'ai également apprécié notre participation à différentes manifestations, tant sportives que sociales, en lien avec la commune et la Communauté de Communes, qui renforcent la visibilité et l'ancrage local de notre association.

Cette saison a également été marquée par un défi important : la perte du site du Bois de la Bastière pour la pratique des disciplines de parcours. Cette situation a nécessité beaucoup d'énergie, de recherches et de remises en question. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont investies dans les recherches et les repérages de nouveaux sites, mais aussi les collectivités que nous avons sollicitées dans la recherche de notre nouveau lieu : la Communauté de Communes et la Mairie de Surgères, ici représentée par Sylvie Plaire que nous remercions. Je suis aujourd'hui particulièrement heureux de la signature de la convention pour un nouveau bois, qui ouvre de nouvelles perspectives pour nos archers de parcours. Un remerciement tout particulier à Nicolas pour son implication personnelle, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui se sont montrés enthousiastes et motivés pour la préparation des parcours, l'installation des cibles et l'entretien du site.

Enfin, je souhaite faire preuve de transparence quant à ma situation personnelle. Pour des raisons professionnelles et personnelles, il est possible que je sois amené à me délocaliser à l'étranger. Cette situation impliquera, à terme, mon départ du club. Les jalons et le calendrier ne sont toutefois pas encore définis à ce jour. En



Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

conséquence, je reste pleinement investi au sein du club et dans mes fonctions jusqu'à nouvel ordre, avec la volonté d'assurer une continuité sereine et structurée.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, des membres du Comité Directeur, ainsi que tous les adhérents, pour leur engagement, leur confiance et leur patience tout au long de cette saison. Cette première année m'a confirmé que la richesse de notre club repose avant tout sur l'humain, l'entraide et la passion partagée pour le tir à l'arc.

Je vous remercie de votre attention.
Mohamed SOLTANI, Président

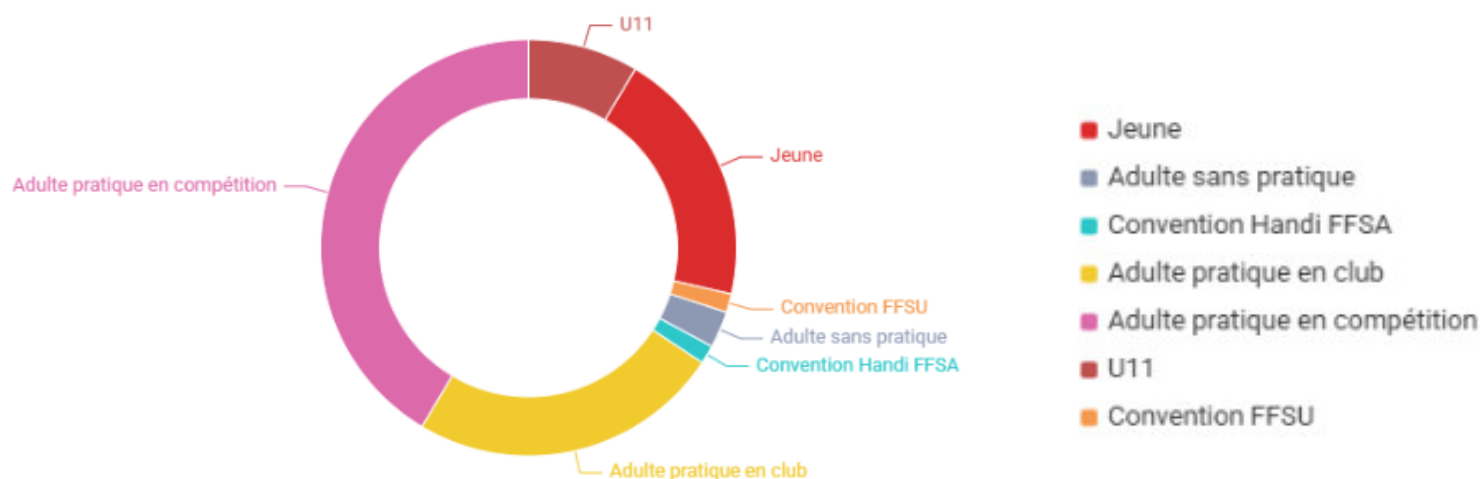
1. Statistiques du Club :

a. Nombre de Licenciés :

	Saison actuelle	Saison 2025	Saison 2024	Saison 2023	Saison 2022	Saison 2021	Saison 2020	Saison 2019	Saison 2018	Saison 2017
Total	70	76	75	64	64	65	67	70	69	73
	-8,57%	1,32%	14,67%	0,00%	-1,56%	-3,08%	-4,48%	1,43%	-5,80%	

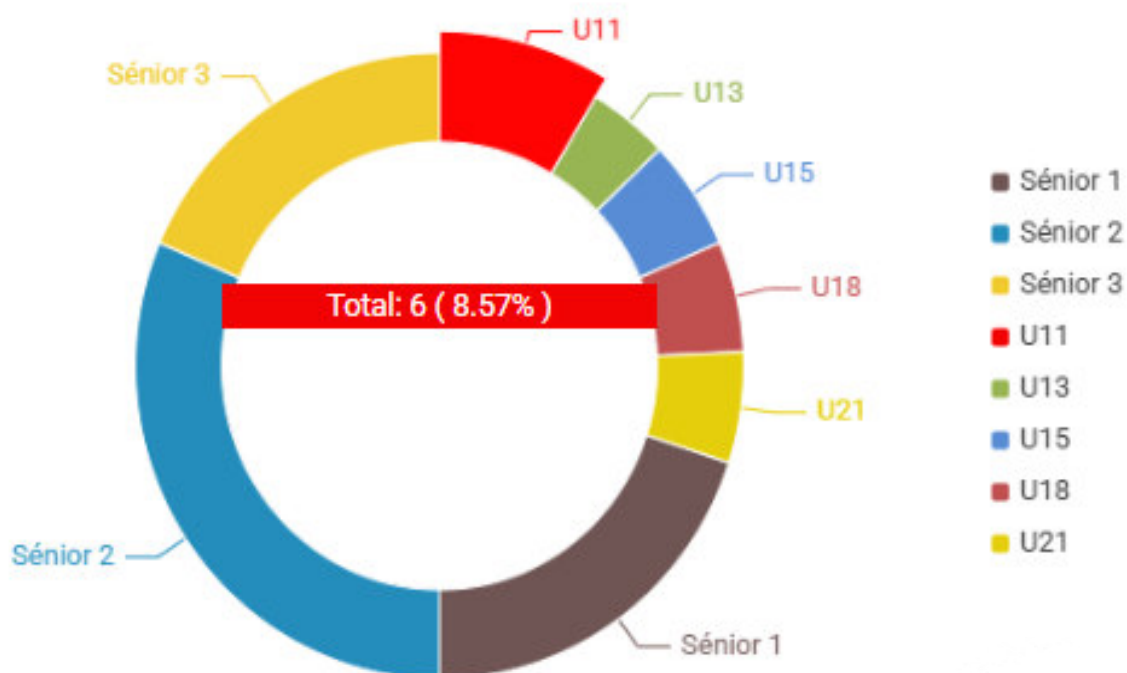
b. Répartition par type de licence :

SURGERES		Saison actuelle	Saison 2025	Saison 2024	Saison 2023	Saison 2022	Saison 2021	Saison 2020	Saison 2019	Saison 2018	Saison 2017
Mineurs	Nombre de licenciés hommes mineurs	15	16	14	20	23	18	20	24	20	19
	Nombre de licenciés femmes mineurs	2	6	14	8	9	5	4	4	8	10
	Nombre total de licenciés mineurs	17	22	28	28	32	23	24	28	28	29
Majeurs	Nombre de licenciés hommes majeurs	37	38	33	23	23	29	30	25	29	32
	Nombre de licenciés femmes majeurs	16	16	14	13	9	13	13	17	12	12
	Nombre total de licenciés majeurs	53	54	47	36	32	42	43	42	41	44
Total	Nombre total de licenciés hommes	52	54	47	43	46	47	50	49	49	51
	Nombre total de licenciés femmes	18	22	28	21	18	18	17	21	20	22
	Nombre total de licenciés	70	76	75	64	64	65	67	70	69	73



a. Répartition Hommes/Femmes et Tranche d'Âge :

Catégories âge	Saison actuelle			Saison 2025		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
U11	4	2	6	6	0	6
U13	3	0	3	4	1	5
U15	4	0	4	4	1	5
U18	4	0	4	2	4	6
U21	2	2	4	2	3	5
Sénior 1	11	3	14	11	4	15
Sénior 2	14	8	22	16	7	23
Sénior 3	10	3	13	9	2	11
Cadet	0	0	0	0	0	0
Minime	0	0	0	0	0	0
Poussin	0	0	0	0	0	0
Benjamin	0	0	0	0	0	0
Junior	0	0	0	0	0	0
Senior	0	0	0	0	0	0
Vétéran	0	0	0	0	0	0
Super Vétéran	0	0	0	0	0	0
Total	52	18	70	54	22	76



2. Résultats de nos Archers :

a. Podiums Départementaux :

2025 que les podiums		TAE Inter	TAE Nat	18 m	Campagne	Nature	3D	Beursault
Quentin Minet	U21 H CL			2	1			
Quentin Minet	S1H CL			3				
Adrien Méteau	S1H CL			1				
Romain Gaborit	U18H CL	3		1	2			
Léo Bordron	U18 H CL	2		2				
Bérénice Guillin	U18FCL	2						
Auguste Guillin	U11 H CL			3				
Guillaume Minet	S2HCI	3		3				
Maël Foucault	U15HCL					1	1	
Sandra Foucault	S1FAC					2	2	
Valérie Gaborit	S2FCo				2			
Claude Ravon	S3HBB					2		
Geneviève Freund	S3FAD					2		

Synthèse des Médailles au niveau départemental :

- Médaille d'OR : 4 Archers
- Médaille d'ARGENT : 8 Archers
- Médaille de BRONZE : 4 Archers

Départemental TROPHEE des MIXTES

- En Arc à Poulies : Valerie et Patrice GABORIT - Première place
- AN arcs nus : Stéphanie DEUX-CHAPUIS et Laurent MUSSIER – 2eme place

b. Podiums Régionaux :

Au niveau régional							
Que les podiums	TAE Inter	TAE Nat	18 m	Campagne	Nature	3D	Beursault
Freund Geneviève						1	
Méteau Adrien	1						
Gaborit Romain	2						
Minet Quentin	3		2				2

Synthèse des Médailles au niveau régional :

- Médaille d'OR : 2 Archers
- Médaille d'ARGENT : 2 Archers
- Médaille de BRONZE : 1 Archer

c. Podiums et résultats Nationaux :

2025	TAE	International	TNJ1	TNJ2	TNJ3	18m	Campagne	Nature	3D	FFSU
Léo Bordron	U18HCl	36	18	17	43	46				
Romain Gaborit	U21HCl		15							
Quentin Minet	U21HCl	17		17	9		4			17
Bérénice Guillin	U18FCl			30	38					
Romain Gaborit	U21HCo				9					
Adrien Méteau	S1HCl	32				6				
Geneviève Freund	S3FAD								3	4
Déborah Grip	S2FCo						1		3	

Synthèse des Médailles au niveau national :

- Médaille d'OR : 1 Archère (**Championne de France**)
- Médaille de BRONZE : 2 Archères

Résultats de nos équipes engagées sur les divers compétitions Régionales et Nationales :

• Compétitions Régionales :

	TAE Inter	Campagne	Nature	3D
Equipe U18-U21	9			
Equipe Homme Classique	1er			

• Compétitions Nationales :

Deux équipes ont été engagées sur les divers Championnat de France :

	France Jeunes	Finale DR
Equipe U18-U21	14	
Equipe Homme Classique		9

Médaille d'or d'arbitre

Le club souhaite exprimer sa fierté et adresser ses plus sincères félicitations à Geneviève, qui a reçu la médaille d'Or d'arbitre bénévole lors de la réunion annuelle des arbitres de Nouvelle-Aquitaine, en reconnaissance de son engagement exemplaire au service du tir à l'arc.



BRAVO à l'ensemble de nos Archers pour cette belle récolte de Médailles pour cette saison sportive.





Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2025

Rapport d'Activités :

a. Encadrement et Arbitrage :

- Entraînement :
 - 1 Entraîneur 2 : Geneviève Freund
 - 1 Entraîneur Fédéral : Valérie Gaborit
 - 1 Entraîneur Club : Dominique Massé
 - 1 BEES Salariée : Déborah Grip
 - 1 Entraîneur en formation DEJEPS : Maxime Trevin
 - 4 Encadrants Fédéraux :
 - Frédéric Thibaud
 - Yves Chaldebas (suite formation assistant entraîneur début de saison 2025-2026)
 - Guillaume Minet (suite formation assistant entraîneur début de saison 2025-2026)
 - Nicolas Forgeard-Grignon (suite formation assistant entraîneur début de saison 2025-2026)
 - 1 groupe débutant jeunes
 - 1 groupe débutant adultes
 - 1 groupe jeunes intermédiaires
 - 1 groupe compétition
 - 1 groupe adultes intermédiaire
 - Entraînements libres
- Séances :
 - Samedi matin de 09h15 à 13h15.
 - Mardi soir de 18h00 à 20h30.
 - Jeudi soir de 20h00 à 22h00.
- Arbitrage :
 - 1 Arbitre : Geneviève Freund
 - 1 Arbitre : Quentin Minet

b. Labellisation :

Le club était labellisé  pour la période 2023-2024.

Lors de la demande de renouvellement des labels club, la fédération a modifié son exigence sur les documents transmis.

Suite à de nombreux échanges avec la commission « Labellisation » du Comité départemental, l'ensemble des documents transmis ont été validés par le CD17.

Mais la période de dépôt sur le site de la Fédération étant dépassée lors de notre dépôt, notre candidature n'a pas pu être prise en compte.



Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

Le label AMBITION n'est donc pas reconduit pour cette année.
Une nouvelle demande pourra être réalisée dès l'ouverture de la nouvelle session de labellisation.

c. Activités :

- Le 05/01/2025 : Organisation du Tir de l'Huître à Forges.
- Le 08/02/2025 : Entraînement « découverte toutes armes » pour les Adultes débutants.
- Le 29/03/2025 : Déménagement sur notre terrain extérieur à Forges.
- 19-20-21/04/2025 : Organisation d'un concours Campagne à La Bastière.
- Au Printemps : Entraînement « découverte des disciplines de parcours » pour tous.
- Le 24/05/2025 : Organisation d'un concours Poussins/Benjamins en extérieur à Forges.
- Le 26/05/2025 : Signature de la convention de mise a disposition du bois Diot.
- Le 05-06/07/2025 : Organisation du Championnat Régional Jeunes TAE et des Finales des DRJ à Surgères.
- Le 18/07/2025 : Animation pour Vac'En Sport (CDC Aunis Sud).
- Le 06/09/2025 : Forum des Associations de Surgères & Rentrée Sportive.
- Le 29/11/2025 : Participation des Archers d'Hélène à l'évènement sportif pour le Téléthon organisé par la municipalité de Surgères.
- Le 13/12/2025 : Tir de Noël.



Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

d. Partenariat :

Les partenariats en place lors de la saison précédente sont reconduits sans changement.

Le partenariat avec U Express de Surgères est maintenu. Il permet au club de bénéficier d'une remise en caisse sur l'ensemble de ses achats, ainsi que de la mise à disposition gratuite de minibus pour les déplacements des équipes Jeunes et Adultes lors des championnats Nationaux, Régionaux et des manches de DR.

Le partenariat avec Centre Ouest Archery, archerie locale située à Aytré, est également reconduit. L'ensemble des archers du club peut continuer à bénéficier d'une remise de 7 % sur présentation de leur licence.

Les tarifs club négociés avec la chaîne d'hôtels « B&B » sont maintenus. Ils permettent de limiter les frais d'hébergement lors des déplacements des équipes Jeunes et Adultes et sont proposés à l'ensemble des licenciés dans le cadre des compétitions, formations ou stages de tir à l'arc.

Par ailleurs, un travail de prospection est engagé afin de développer de nouveaux partenariats, notamment à l'occasion de l'organisation du Vide-Grenier, incluant une tombola. Dans ce cadre, les commerçants locaux seront sollicités pour la fourniture de lots et pour la mise en place de partenariats en adéquation avec les pratiques sportives du club ou l'organisation de ses événements.

Le club remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur confiance et leur soutien

e. Utilisation du Bois:

Notre dernière demande de signature de convention de mise à disposition d'une partie du site des bois de La Bastière, auprès du Syndicat de gestion Forestière du Bois, n'a pas été validé.

Le syndicat ne souhaite plus que nous soyons présents en permanence dans le bois. Des démarches de classification en espace naturel étant démarré.

Toutefois, des demandes d'utilisation occasionnelle peuvent être faite, et validé aux cas par cas.

C'est ce qui a été fait, pour l'organisation de notre concours Campagne prévu lors du 19 au 21 Avril 2025.

Je tiens à remercier l'ensemble des participants qui se sont mobilisés pour les recherches et les repérages. Ces travaux ont permis d'aboutir à la signature de la convention du Bois Diot, offrant ainsi une nouvelle perspective pour la pratique des disciplines de parcours.

Le site est désormais en cours d'utilisation et accueillera notamment l'organisation de notre prochain concours 3D.



Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

3. Rapport Financier :

État des comptes aux 31/12/2025 :

Compte Courant	1 969.09 €
Caisse	528.95 €
Livret bleu	9 971.95 €
Compte Championnat de France	34.03 €
Total	12 504,02 €

Assemblée Générale électorale Les Archers d'Hélène - Année 2025

Compte de Résultat :

Compte de Résultat : Version réforme 2025

	Début 01/01/2025	Fin 31/12/2025
Compte de résultat	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 484 €	5 895 €
Ventes de biens et services	5 201 €	3 540 €
Ventes de biens	3 171 €	768 €
Ventes de prestations de service	2 030 €	2 772 €
Produits de tiers financeurs	4 342 €	2 709 €
Concours publics et subventions d'exploitation	4 042 €	1 177 €
- Région(s)	2 500 €	0 €
- Commune(s)	1 000 €	700 €
- Subvention communauté de communes et agglomération	542 €	477 €
Contributions financières	300 €	1 532 €
Autres produits	900 €	1 310 €
Total I	16 927 €	13 454 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 679 €	2 372 €
Autres achats et charges externes	10 494 €	9 735 €
Achat	5 278 €	4 650 €
- Achats non stockés de matières et de fournitures	1 637 €	2 944 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	286 €	47 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 247 €	1 605 €
- Autres fournitures	108 €	54 €
Services extérieurs	901 €	742 €
- Sous traitance générale	102 €	0 €
- Locations	263 €	137 €
- Assurance	536 €	605 €
Autres services extérieurs	4 315 €	4 343 €
- Rémunération intermédiaires et honoraires	2 389 €	1 857 €
- Publicité, publication	50 €	392 €

Assemblée Générale électorale

Les Archers d'Hélène - Année 2025

Compte de résultat	Exercice N	Exercice N-1
- Déplacements, missions	1 649 €	1 916 €
- Services bancaires, autres	227 €	178 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	39 €	345 €
Autres charges	4 818 €	4 979 €
Autres charges de gestion courante	4 818 €	4 979 €
Total II	17 030 €	17 431 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-103 €	-3 977 €
PRODUITS FINANCIERS :		
Autres intérêts et produits assimilés	177 €	294 €
Total III	177 €	294 €
CHARGES FINANCIÈRES :		
Total IV	0 €	0 €
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	177 €	294 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	74 €	-3 683 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	821 €	17 €
Total V	821 €	17 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0 €	12 €
Total VI	0 €	12 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	821 €	5 €
Participation des salariés aux résultats (VII)	0 €	0 €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0 €	0 €
Total des produits (I + III + V)	17 925 €	13 765 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	17 030 €	17 443 €
EXCEDENT OU DEFICIT	895 €	-3 678 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	260 €	0 €
Prestations en nature	508 €	2 712 €
Bénévolat	7 470 €	42 530 €
TOTAL	8 238 €	45 242 €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	260 €	0 €
Mise à disposition gratuite de biens	508 €	2 712 €
Personnel bénévole	7 470 €	42 530 €
TOTAL	8 238 €	45 242 €

Résultat : +895 €

4. Rapport du Commissaire aux Comptes :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

LES ARCHERS D'HÉLÈNE

RAPPORT GÉNÉRAL 2026

DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale du 8 février 2025, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

J'ai eu accès à tous les livres et documents comptables. Il a été répondu de manière satisfaisante à toutes les questions que j'ai jugées utiles de poser.

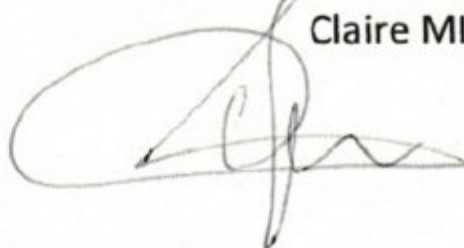
Le compte de résultats annuel qui m'a été soumis a été tenu sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

Les contrôles sélectifs que j'ai effectués me permettent de certifier que les comptes sont tenus selon les règles comptables généralement admises et que le résultat de l'exercice, tel qu'il est rapporté, présente une image sincère de la situation financière et du patrimoine de l'Association au 31 décembre 2025.

En foi de quoi je recommande de donner quitus sans réserve de sa gestion à Mme Geneviève FREUND, Trésorière.

Fait à Surgères, le 18/01/2026

La Vérificatrice aux Comptes
Claire MINET



5. Tarifs des Licences :

a. Tarifs Saison 2026 (sept 2025-août 2026) :

ADULTE Pratique en compétition						
Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
44,00 €	2,00 €	25,00 €	20,00 €	91,00 €	52,00 €	143,00 €
ADULTE Pratique en club						
Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
36,00 €	2,00 €	25,00 €	20,00 €	83,00 €	52,00 €	135,00 €
ADULTE Pas de pratique						
Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
27,00 €	2,00 €	20,00 €	2,00 €	51,00 €	0,00 €	51,00 €
Jeune						
Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
26,00 €	2,00 €	19,00 €	20,00 €	67,00 €	52,00 €	119,00 €
Poussin						
Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
17,00 €	2,00 €	12,00 €	20,00 €	51,00 €	52,00 €	103,00 €
Découverte						
Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
17,00 €	2,00 €	3,00 €	2,00 €	24,00 €	24,00 €	48,00 €

b. Tarifs Saison 2027 (Sept 2026-août 2027) :

En raison d'un bilan financier positif, il est annoncé que les tarifs des licences pour la saison 2026-2027 seront maintenus au même niveau que ceux de la saison 2025-2026.

6. Budget Prévisionnel :

Ce Budget prévisionnel est basé sur :

- **L'organisation :**
 - d'un concours tir à 18m en février 2026
 - d'un concours 3D au Bois Diot en juin 2026
 - et des animations « classiques »
- Un nombre de 70 archers licenciés

Assemblée Générale électorale

Les Archers d'Hélène - Année 2025

CHARGES	MONTANT EN € TTC	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT EN € TTC
60 – Achat	4 861	70 - Vente de produits finis, marchandises	3 675
Fournitures d'activités	3 794	Prestation de services	120
Achats non stockés (dont alimentation)	1 067	Vente de marchandises	555
Petit équipement			
Fournitures administratives	0	Produits des activités annexes	3 000
Autres		74 - Subventions d'exploitation	2 380
61 - Services extérieurs	660	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Gardiennage, Poste médical		Conseil Régional	
Locations	210	Conseil Départemental	0
Assurances	450	Commune(s):	600
		Communauté de Communes	780
62 - Autres services extérieurs	6 269	FDVA2	1 000
Personnel	2 351	746 - Fédération	100
Publicité/publication	20	Fédération	
Transport et déplacement	34	CD17	100
Frais postaux et téléphone	50	Comité régional	0
Réception	605	Club	
Prestation	2 000	ANS	0
Aides aux archers	1 169	748- AUTRES	0
		Sponsoring	
Sacem		Cadeau (don en nature)	
Cotisation PSL	40		
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits	10 826
		Recettes compétitions	2 700
65 - Autres charges de gestion courante	5 042	Cotisation	8 126
Redevance fédération	5 000		
Redevance comité régional	42		
Formation	0		
67 - Charges exceptionnelles	150		
Prise en charge licence bénévole	150	76 - Produits financiers	
TOTAL DES CHARGES	16 981	TOTAL DES PRODUITS	16 981
86 - Emplois des contributions volontaires	41 631	87 - Contributions volontaires en nature	41 631
en Nature			
Personnel bénévole	36 541	Bénévolat	36 541
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 090	Prestations en nature (club)	5 090
TOTAL DES CHARGES	58 613	TOTAL DES PRODUITS	58 612

7. Modification des statuts et règlement intérieur

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur une modification des statuts de l'association portant sur la composition du Conseil d'Administration, et plus précisément sur la fixation du nombre maximal de ses membres.

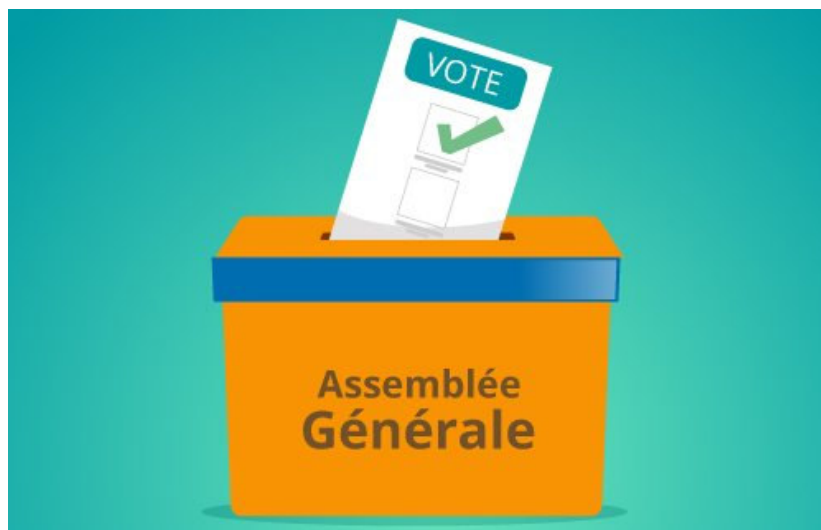
Le projet de modification, préalablement communiqué et consultable sur le site de l'association, est soumis au vote de l'Assemblée.

8. Evénements saison 2026 :

- Le 03/01/2026 Organisation du Tir de l'Huître à Forges.
- Le 24/01/2026 Entraînement « découverte toutes armes » pour les Adultes débutants.
- Le 24/01/2026 Assemblée générale.
- Le 14-15 février 2026 Organisation d'un concours tir à 18m (3 départs, samedi après-midi et dimanche)
- Le 28/03/2026 Déménagement sur notre terrain extérieur à Forges.
- Le 29/03/2026 Organisation d'un Vide grenier au Castel Park.
- Le 13-14/06/2026 Organisation d'un concours 3D au Bois Diot (3 départs).
- Au Printemps « Découverte des disciplines de parcours » pour tous au Bois Diot.
- Septembre 2026 Forum des Associations de Surgères & Rentrée Sportive.
- Le 19 décembre 2026 Tir de Noël avant les vacances.



9. Élection pour l'adhésion des nouveaux membres du Comité Directeur pour le mandat 2024 - 2028 :



10. Remerciements aux partenaires :





Assemblée générale électorale du 24 janvier 2026

Procès-verbal

Invités présents

- ✓ Mr Delannoy Benjamin, secrétaire du Comité départemental de tir à l'arc
- ✓ Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire chargée des sports

Invités excusés

- ✓ Madame Desprès, Maire de Surgères
- ✓ Monsieur GOURIOUX, Président de la CDC Aunis sud

Quorum :

En début de séance, la Trésorière annonce que le quorum est atteint : 53 présents ou représentés sur 70 archers licenciés.

Le 8 février 2025, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en Assemblée Générale Élective sur convocation du Président. Le Président est assisté de la Trésorière et de la Secrétaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Accueil

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu venir, remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

Vote du Rapport de l'AG 2025

En ligne depuis sur le site du club 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2025 : à l'unanimité

Lecture du rapport moral

par le Président (cf annexe)

Vote du rapport moral : à l'unanimité

Rapport d'activités

Cette année, il y a une baisse de licenciés au sein du club, du principalement par le manque d'encadrant de place au sein des structures. La répartition homme/femme n'a pas changé par rapport à l'année dernière (cf annexe).

Au niveau des résultats régionales et nationales, se référer à l'annexe.

Récapitulatif de l'équipe d'encadrement et des arbitres au sein du club

Pas de demande de labellisation cette année.

Récapitulatif des activités sur la saison 2025 (cf annexe).

Rapport financier

- Voir document d'AG.

Cette année, le club ressort un bénéfice de 895 €. Ce résultat s'explique par des subventions qui plus important que prévu et à des frais qui ont été limités.

Lecture du rapport du Vérificateur aux comptes

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : à l'unanimité

Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Claire MINET se représente, merci à elle.

Tarif des licences 2027

Dû au résultat positif du club, pas de proposition d'une augmentation.

Le Président précise que le club paye l'entièreté des licences des bénévoles non pratiquants du club.

Vote de l'augmentation des licences: vote à l'unanimité

Projets et budget saison 2027

- Voir document d'AG

Organisation d'un concours salle en février avec 3 départs et un tir 3D (3 départs) en juin

Il faut prévoir l'achat de cibles tous les ans car 3 lieux sont maintenant à entretenir.

**Vote du budget prévisionnel sur cette base :
Vote à l'unanimité**

Modifications du règlement intérieur

Cf règlement qui vous a été envoyé par mail

Vote du règlement intérieur : Vote à l'unanimité

Modifications des statuts

Modification du nombre de membre au sein du comité directeur de 9 à 11

Vote du règlement intérieur : Vote à l'unanimité

Nomination des scrutateurs

Léo Bordron et Léonie Servant sont les scrutateurs pour ce vote.

Election

La liste des candidats a été envoyée à tous les archers et est affichée dans la salle.

Vote à l'unanimité des 3 candidatures.

Parole aux invités

Mme Plaire nous remercie de l'avoir invité et fait part de sa fierté d'avoir suivi tout au long de ses mandats à la mairie le club dans ses projets et événements qu'elle a vu grandir pendant ses 17 ans. Elle félicite les archers des très bons résultats tout au long de la saison sportive.

Le CD17 remercie le club dans les projets proposé au sein du département et Geneviève en tant qu'arbitre.

Remerciements aux différents partenaires et aux organismes pour le soutien financier et matériel apporté au club.

Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h50.

Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire.

À Surgères, le 24 janvier 2026

La Secrétaire de séance
Déborah Grip

Le Président
Mohamed Soltani